

## Commission d'Appels d'Offres du 27 février 2017

---

### Mairie de Vagney – Salle des Commissions – 18h00

Étaient présents : Didier HOUOT, Yannick PIQUEE, Daniel JOMARD, Cédric PIERREL, Ludovic VINCENT, Michaël ROHR, Jean-Gérard GEORGE, Jérôme GRAVIER.

Étaient excusés ou absents : Michel DIDIER, Cyrille VIOLLE, Patricia HANTZ.

Services : Jérôme CUNAT, Rémi DECOMBE.

Maîtrise d'œuvre : Monsieur Régis COLIN et Monsieur Patrice NORMAND.

#### Objet :

-Marché Public de travaux d'accessibilité des ERP – ouverture de plis.

-Marché Public de travaux de réfection de la station d'épuration – analyse et attribution ou négociation.

#### **1°/ Marché Public de travaux d'accessibilité des ERP – ouverture de plis**

##### a) Données du Marché

Date limite de réception des offres : vendredi 17 février 2017, 18h00.

Publication : Site internet communal, plateforme de dématérialisation SMIC Vosges, site internet de l'association des maires des Vosges. Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP).

Estimation financière :

<b>Bâtiment concerné</b>	<b>Montant estimatif (€ HT)</b>
Locaux de La Poste	25 780,00 €
École Perce-Neige	185 640,00 €
Chant de l'eau	75 780,00 €
10 place Caritey	36 550,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>323 750,00 €</b>

Allotissement :

<b>Lot 01</b>	Terrassement – Gros œuvre – Démolitions.
<b>Lot 02</b>	Menuiseries extérieures et intérieures.
<b>Lot 03</b>	Plâtrerie – Peinture.
<b>Lot 04</b>	Electricité.
<b>Lot 05</b>	Plomberie – Sanitaire – Chauffage.
<b>Lot 06</b>	Carrelage – Faïence – Sols souples.
<b>Lot 07</b>	Ascenseur.

Délai : Démarrage des prestations mai 2017 (période de préparation comprise) pour la tranche n°1 (école perce-neige et La Poste) et mai 2018 (période de préparation comprise) pour la tranche n°2 (10 place Caritey et chant de l'eau). Fin des travaux au plus tard en septembre 2017 et septembre 2018.

Caractéristiques techniques : les variantes ne sont pas autorisées. Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est à chiffrer.

b) Présentation de l'analyse

Critères d'attribution :

-Prix des prestations : 50 % ;

-Valeur technique de la proposition : 50 %.

Concernant la valeur technique, il sera tenu compte des moyens matériels, techniques et humains dédiés au chantier (20 points), de la gestion des déchets (20 points) et des fiches techniques des ouvrages à réaliser (10 points).

Candidatures reçues :

<b>Entreprise</b>	<b>Lot</b>	<b>Date de dépôt</b>	<b>Nature de l'offre</b>
AMS	7	13/02/2017	Papier
SARL PARMENTIER	5	14/02/2017	Papier
MILLER Carrelages	6	15/02/2017	Papier
Munoz Elec	4	16/02/2017	Papier
Schweitzer	2	17/02/2017	Papier
Xolin	5	17/02/2017	Papier
CB Elec	4	17/02/2017	Papier
Pierre B	1	17/02/2017	Papier
OTIS	7	17/02/2017	Papier
A2A Ascenseurs	7	17/02/2017	Papier
Delaître SA	1	17/02/2017	Papier
Grosdemange et Fils	3	17/02/2017	Papier
Métallerie Gerard	2	17/02/2017	Papier
LTBO Ascenseurs	7	17/02/2017	Papier
SAS Cassin	1	17/02/2017	Papier
Métal Sanichauffage	5	20/02/2017 – Hors délai	Papier
SARL Robey	6	17/02/2017	Electronique
VANNSON SAS	5	15/02/2017	Electronique
Metzger BTP	1	15/02/2017	Electronique
ETS Jean Gérard	5	16/02/2017	Electronique
Hadol Carrelages	6	17/02/2017	Electronique
SARL Gallois	3	17/02/2017	Electronique

La candidature de l'entreprise « Métal et Sanichauffage » ayant été reçue hors délai (le 20 février 2017), elle n'a été ni ouverte ni analysée et a été renvoyée à l'entreprise. La société Gérard a déposé une offre variante qui ne sera pas analysée, les variantes n'étant pas autorisées.

Au vu des candidatures reçues, l'entreprise moins-disante est :

- la société METZGER BTP pour le lot n°1 (132 352,15 € HT).

- la société Schweitzer pour le lot n°2 (87 380,34 € HT).
- la société Gallois pour le lot n°3 (26 478,26 € HT)
- la société Munoz pour le lot n°4 (9 462,24 € HT).
- la société Parmentier pour le lot n°5 (13 941,00 € HT).
- la société Hadol Carrelage pour le lot n°6 (22 433,74 € HT).
- la société A2A Ascenseurs pour le lot n°7 (59 000,00 € HT).

Soit un total de 351 047,73 € HT contre une estimation de 323 750,00 € HT.

Toutefois, l'analyse des offres sera réalisée pour analyser l'offre économique la plus avantageuse puis présentée en commission d'appels d'offres le 20 mars 2017 à 17h45.

Suivant les résultats de cette analyse, il sera évoqué la possibilité de négocier les offres et d'attribuer seulement lors d'une autre commission d'appels d'offres.

## **2°/ Marché Public de travaux de réfection de la station d'épuration – analyse et attribution ou négociation**

### a) Données du Marché

Date limite de réception des offres : mercredi 15 février 2017, 18h00.

Publication : Site internet communal, plateforme de dématérialisation SMIC Vosges, site internet de l'association des maires des Vosges. Le 19 janvier 2017.

Estimation financière : Marché de base tous lots 60 000,00 € HT, soit 72 000,00 € TTC.

Allotissement :

- Lot n°1 : mesures d'aération, vidange, remplissage des bassins et suivi biologique ;
- Lot n°2 : rénovation de la chaudronnerie intérieure du clarificateur ;
- Lot n°3 : rénovation de la nourrice d'air surpressé principale.

Délai : Démarrage des prestations avril 2017 si les conditions météorologiques et hydrauliques le permettent. Fin des travaux au plus tard en octobre 2017.

Caractéristiques techniques : les variantes sont autorisées (chiffrage indépendant). Aucune prestation supplémentaire éventuelle n'est à chiffrer.

### b) Présentation de l'analyse

Critères d'attribution :

- Critère n° 1 : prix de la prestation : 50% ;
- Critère n°2 : suivi et coordination du chantier : 10% ;
- Critère n°3 : valeur technique de la proposition : 40%.

- Lot n°1 – Mesures d'aération, vidange, remplissage bassins et suivi biologique :

Voir le document excel d'analyse présenté aux membres de la commission.

La société Degrémont propose une variante moins élevée en terme de prix (pour le lot n°1) et techniquement intéressante puisqu'elle permettrait de ne pas arrêter le traitement des eaux usées. Cependant il est stipulé que cette solution ne peut être réalisée que s'ils sont attributaires de l'ensemble des lots. Il est nécessaire de savoir quelles en sont les raisons techniques.

Concernant ce lot, il est également proposé de négocier avec les deux entreprises les mieux classées, à savoir Degrémont et Technydro.

La commission d'appels d'offres accepte à l'unanimité de poser des questions complémentaires à la société Degrémont et de négocier avec les deux sociétés les mieux classées.

- Lot n°2 – Chaudronnerie intérieure du clarificateur :

Voir le document excel d'analyse présenté aux membres de la commission.

Il convient de s'assurer que Tecnydro maintien ses prix même si la société n'est attributaire que d'un ou deux lots (les lots n°2 et 3 sont sous-traités).

Concernant ce lot, il est également proposé de négocier avec les deux entreprises les mieux classées, à savoir Technydro et les Ateliers d'Hérival.

La commission d'appels d'offres accepte à l'unanimité de poser des questions complémentaires à la société Technydro et de négocier avec les deux sociétés les mieux classées.

- Lot n°3 – Nourrice d'air surpressé principale :

Voir le document excel d'analyse présenté aux membres de la commission.

L'offre de la société SOC pour le lot n°3 est suspectée d'être anormalement basse : elle devra par courrier fournir des explications pour justifier que le prix proposé est économiquement viable et que son offre prend en compte l'ensemble des exigences formulées dans le dossier de consultation.

Concernant ce lot, il est également proposé, dans un second temps, de négocier avec les deux entreprises les mieux classées, à savoir la Société SOC et Technydro.

La commission d'appels d'offres accepte à l'unanimité de poser des questions complémentaires à la société SOC et de négocier avec les deux sociétés les mieux classées.

### **3°/ Prochaine réunion :**

La prochaine réunion de la Commission d'Appel d'Offres du 20 mars 2017 concernera les dossiers suivants :

- Marché Public de travaux d'accessibilité des ERP – analyse et attribution ou négociation.
- Marché Public de travaux de réfection de la station d'épuration – analyse et attribution ou négociation.

La séance est levée à 18h45.